

LADY ESTHER STANHOPE, REINE DE PALMYRE.

On lisait, dans les journaux d'hier, cette annonce de peu de mois : " Lady Esther Stanhope vient de mourir à Djouli, en Syrie, à l'âge de 64 ans, après une longue maladie. " Et le lecteur indifférent n'interrogeait pas même ses souvenirs pour se rappeler quelle était cette femme, morte sur les confins du désert, au milieu de ces populations Druzes et Turcomanes sur lesquelles pourrissent cette fille des infidèles avait un jour exercé une influence si étrange, j'ai presque dit, si miraculeuse ! Et cependant il y eut, dans la destinée de Lady Stanhope, une de ces phases dont on ne retrouverait pas un second exemple dans les fastes de l'Orient. Qu'on se figure quarante mille Arabes réunis tout à coup sur les ruines de Palmyre, tribus nomades, indomptées, ardentes comme le feu du soleil qui dardait ses rayons sur les sables de la Syrie ; qu'on se figure cette foule sauvage, immobile et silencieuse devant cette femme étrangère, frappée d'étonnement et d'admiration, proclamant tout à coup le fils de Saïd souverain du désert et reine de Palmyre ; qu'on se transporte par la pensée sur le théâtre de cette incroyable ovation, et l'on comprendra sans doute alors quelle était cette femme qui sut imposer silence au fanatisme musulman, et s'improviser à elle-même une souveraineté magique sur les terres de Mahomet.

" Lady Esther Stanhope, dit M. de Lamartine, dans son admirable ouvrage, fut une mère de Dieu. Elle fut la mère de son peuple, elle quitta l'Angleterre et parcourut l'Europe ; jeune, belle et riche, elle fut accueillie partout avec l'empressement et l'intérêt que son rang, sa fortune, son esprit et sa beauté devaient lui attirer ; mais elle se refusa constamment à unir son sort à celui de ses plus dignes admirateurs ; et après quelques années passées dans les principales capitales de l'Europe, elle s'embarqua avec une suite nombreuse pour Constantinople. On n'a jamais su le motif de cette expatriation ; les uns l'ont attribuée à la mort d'un jeune général anglais, tué à cette époque en Espagne, et que d'éternels regrets devaient conserver à jamais présent dans le cœur de Lady Esther ; les autres, à un simple goût d'aventures que le caractère entreprenant et courageux de cette jeune personne pouvait faire pressentir en elle. Quoi qu'il en soit, elle partit ; elle passa quelques années à Constantinople, et s'embarqua enfin pour la Syrie sur un bâtiment anglais qui portait aussi la plus grande partie de ses trésors, et des valeurs immenses en bijoux et en présents de toute espèce. "

La tempête assaillit le navire dans le golfe de Maeri, sur la route de Carananie ; le vaisseau fut brisé, les trésors de Lady Stanhope furent engloutis dans les flots ; elle-même s'échappa à grand-peine à la mort. Cependant rien ne put affaiblir les résolutions de Lady Esther, elle retourna à Londres, rassembla les débris de sa fortune, reprit la mer, fait voile de nouveau vers les parages de la Syrie, et débarqua à Latakia, l'ancienne Ladoïcée. Elle avait eu d'abord la pensée de fixer son séjour à Broussa, au pied du mont Olympe ; mais Broussa ne compte pas moins de soixante mille habitants ; c'est une ville commerçante, située aux avenues de Constantinople ; et il fallait à Lady Stanhope toute l'indépendance, toute la solitude du désert. Elle avait donc choisi les solitudes du Liban, dont les ramifications extrêmes vont se perdre au milieu des sables. Palmyre ruinée, Palmyre l'ancienne ville de Zénobie, plaisait à son imagination ; et le lieu de sa nouvelle résidence devait être voisin de ces plages oubliées où le passé se retrouve avec tout son prestige, toute son originalité.

La voie donc au village de Djouli, la noble exilée, dont la vie est livrée tout entière aux aventures du hasard ; l'Europe, disait-elle, est un séjour fade et monotone ; j'y vois des peuples indigènes de la liberté, et l'avenir ne m'y présente que révolutions sans fin ; la voilà dans sa thébaïde, étudiant l'arabes, et cherchant à pénétrer le caractère des populations de la Syrie. Un jour, l'étranger, vêtu du costume des osmanlis, se met en route pour Jérusalem, pour Damas, pour Alep, pour le désert ; elle s'avance au milieu d'une caravane chargée de richesses, de tentes, de présents d'or, de bijoux ; bientôt elle voit s'assembler autour d'elle toutes les tribus, elle voit toutes ces peuplades s'incliner devant elle, comme jadis Ruy Diaz de Vihar en Espagne. Elle reçoit le nom du Cid ; et pas une voix ne s'élève pour s'opposer à son triomphe.

Ce n'était point seulement par sa magnificence que Lady Esther avait attiré l'admiration des Arabes ; elle avait, de plus, une fois son courage avait été mis à l'épreuve, et toujours elle avait tenu tête à une audace, une énergie dont les tribus avaient gardé le souvenir. Lady Stanhope savait aussi flatter tous les préjugés musulmans ; elle n'avait aucune relation avec les chrétiens et les juifs ; elle passait des journées entières dans la lecture d'un santon, qui lui expliquait le Koran, et elle ne paraissait jamais publier un mot de ses écrits ; elle ne paraissait jamais faire un pas sans être entourée de ses bottines de maroquin jaune, bordées en soie ; les épaulés couvertes d'une sorte de bourrelet en soie ; le yaghatan à la ceinture.

Lady Stanhope avait une physionomie grave et imposante ; ses traits nobles et doux avaient une majesté que relevaient encore sa haute stature et la dignité de sa démarche. Mais un jour arriva que ce prestige, si dépendamment entretenant, s'évanouit tout à coup. La fortune de Lady Stanhope fut par son absence ; et chaque année voyait diminuer ses revenus ; ces ressources positives qui avaient, un temps, soutenu l'image de cette domination bizarre, s'affaiblissaient jour par jour. La reine de Palmyre redescendait au rang des simples mortels ; celle qui avait signé des firmans absolus qui donnaient au voyageur le droit de parcourir en maître les régions de l'Orient, vit le Sublime-Porte avoir tacitement reconnu l'autorité. Ses populations méconnaissent sa toute-puissance. On lui laissa le titre de reine, mais ce n'était plus qu'un souvenir, et de nouveau le silence du monastère régna dans les solitudes de Djouli.

Reine dépossédée de son aurole d'un jour, Lady Stanhope expire, comme par un jeu du sort, au moment même où l'Orient s'ébranle ; au moment où l'héritier d'Abmet rend le dernier soupir sur le trône vermoulu de Mahomet II ; elle meurt obscure, solitaire, sans même avoir mérité son nom de reine dans les grands événements, au bruit du canon qui gronde dans les plaines de Nezb, comme si, par une étrange dérision du destin, elle aussi avait dû avoir, comme jadis Alexandre-le-Grand, de sanglantes funérailles.

NOUVELLES D'EUROPE.

PAR LE LIVERPOOL.—SUITE.

Dublin, 9 septembre.—M. O'Connell, dans une grande réunion de la société dite Précurseur, a annoncé que le moment était venu de dissoudre cette société, qui ne pouvait plus faire aucun bien. Tous les efforts de la société ont été infructueux ; en vain j'ai tenté moi-même, ajouta-t-il, de fléchir le peuple anglais et les orangistes d'Irlande, en voulant concilier tous les esprits, et j'ai déclaré hautement que si l'on refusait la justice à l'Irlande, je serais forcé de recourir à la suppression de l'Union. La motion pour la dissolution de la société dite Précurseur, est adoptée à l'unanimité. Maintenant, s'écrie M. O'Connell, trois salves d'applaudissements pour la reine ! (Bruit applaudit.) Le rapport de la commission est lu à l'assemblée. Le peuple Irlandais, dit ce rapport, tient par les liens de l'affection et de la loyauté la plus franche à ses devoirs envers sa souveraine. La commission traite avec mépris le reproche de vouloir la séparation des deux royaumes, lorsque l'on ne veut que la révocation de l'Union législative. Une révocation de l'Union législative n'aurait pas pour conséquence forcée une séparation des deux pays ; ce serait au contraire le meilleur moyen de rendre indissoluble cette union. Toutefois, la com-

mission est d'avis que la société dite Précurseur ne doit pas se séparer sans recommander au peuple Irlandais de faire les plus grands efforts pour s'opposer à la charge nouvelle des taxes des pauvres en appliquant à l'entretien des indigents d'Irlande les produits des dîmes.

La commission recommande fortement la réélection du représentant de Waterford, M. Wyse, et celle de M. Lalor Shiel. Ce sont des noms qui doivent être chers à tous les véritables amis de l'Irlande. (Morning Advertiser.)

Château d'Eulintogn, 31 août.—Aujourd'hui le temps a été si orageux qu'il a fallu renoncer aux passes d'armes. La pluie tombait par torrents. Le vent soufflait violemment. Le comte Craven est parti cet après-midi pour Ardrossan. Lord et lady Belhaven font leurs préparatifs de départ pour Wishaw. Lord Londonderry et sa femme vont partir pour Londres, d'où ils se rendront à Lisbonne et ultérieurement à Naples. Une grande partie de la société se rendra la semaine prochaine à Rozelle pour faire une visite à lady Jane Hamilton, la tante du noble comte Eulintogn.

—Miss Newton, fille du révérend R. Newton, le célèbre ministre méthodiste de la secte des wesleyens, a embrassé la religion catholique.

—On écrit de Portsmouth, 3 septembre : " L'Edimbourg, de 72 canons, sortira demain du port. On dit ce bâtiment destiné pour la Méditerranée. Le Rheinheim, de 72 canons, reste à Spithead. Il lui manque 120 hommes. On ne peut pas trouver de marins. "

—La Gazette de Bristol annonce que le 2 septembre on a éprouvé une assez forte secousse de tremblement de terre à Bristol et aux environs. A Kingsdown, plusieurs personnes ont senti leurs lits craquer sous elles. On a aussi senti la secousse de l'autre côté de l'eau, à Newport, Cardiff, etc.

—On lit dans le Morning Advertiser : " Les travaux du Tunnel de la Tamise seront bientôt entièrement achevés, et l'on se demande naturellement quelle sera la destination de ce bel ouvrage. On commence à concevoir quelques doutes sur son utilité. En effet, il est peu récréatif de descendre dans des espèces de catacombes pour s'y promener. Un gentilhomme étranger, le comte Haws Le Grice, membre de plusieurs académies, a proposé de faire du Tunnel de la Tamise une immense galerie souterraine, où l'on placerait les bustes des hommes illustres, et d'élever aux deux entrées de Middlesex et de Surrey deux arcs de triomphe, dont l'un rappellerait les hauts faits de la marine et l'autre ceux de l'armée anglaise. Nous ne savons ce que le public pensera de ce projet, qui a du moins, à nos yeux, un mérite, celui de la singularité jointe au grandiose. "

—On lit dans le Sun : " Il résulte d'un rapport imprimé par l'ordre de la chambre des communes, que depuis le 1er janvier 1838, le nombre des navires négriers que les tribunaux ont déclarés de bonne prise est de 52. Sur ce nombre, on en compte 43 portugais, 2 espagnols, 1 brésilien. A bord de 26 navires, il y avait 8,000 nègres. Dans quarante-sept cas, le navire et la cargaison ont rapporté 28,975 liv. sterl., tous les frais déduits. La moitié à partager s'est trouvée réduite à 11,189 liv. sterl. à répartir entre 20 vaisseaux, ce qui donne 500 liv. sterl. par vaisseau. Toutefois les Portugais ont fait une perte considérable, et cependant ils continuent à faire la traite, ce qui prouve qu'elle leur donne des bénéfices considérables. "

—Le tournoi d'Eglinton a fourni aux auteurs dramatiques d'Edimbourg le sujet d'une pièce qui a maintenu un grand succès sur le théâtre de cette ville. La pièce a pour titre : les Chevaliers rivaux. Les chevaliers, dans une des scènes, se trouvant engagés dans un combat à outrance, ne trouvent rien de mieux que d'étendre leurs parapluies pour parer aux fâcheux effets d'un orage. Le cortège est surtout très-amusant. Les chevaliers montent des chevaux qui portent deux paniers sur le dos, et l'arrière-garde se compose de deux hommes de police lilliputiens.

—Nous apprenons que la société du tournoi d'Eglinton a résolu d'offrir au noble comte une pièce en vaisseau pour perpétuer dans sa famille le souvenir de cette fête magnifique. Une commission s'est organisée pour recevoir les souscriptions. (Glasgow Courier.)

—Il a déjà été dit que la reine d'Angleterre était éprise d'un jeune gentilhomme, lord Elphinstone, attaché à l'état-major du gouvernement général des Indes, où il fut envoyé par le roi Georges IV, vers la fin de son règne. On prétend que S. M. Victoire a plusieurs fois demandé aux ministres le rappel de lord Elphinstone, pour lui confier un emploi élevé en Angleterre ; les ministres s'y sont refusés. Il paraît aussi que les membres les plus influents de la chambre des pairs, parmi lesquels on cite lord Wellington, lord Brougham, etc., confidentiellement consultés sur la convenance de cette union, auraient été d'avis que la reine, toujours libre dans ses affections, pouvait disposer de sa main comme bon lui semblait ; mais que la constitution autorisât le parlement à déclarer déchu du droit d'hérédité au trône les enfants issus d'un mariage qui ne répondeurait pas à la haute position de la souveraine de la Grande-Bretagne.

—On sait qu'aux termes d'une loi rendue à la fin de la dernière session, les lettres pourront bientôt circuler franches de port, en Angleterre, à l'abri d'une enveloppe timbrée, et qui coûtera deux sous à penny. Le gouvernement anglais propose un prix de 200 liv. sterl. (3,000 fr.) à l'inventeur du système de timbre le plus simple, le moins dispendieux et le plus difficile à contrefaire. Cet appel est adressé aux mécaniciens de la France comme à ceux du royaume uni. Le pays qui a produit M. Daguerre et M. Grimpé peut contribuer, nous le croyons, avec avantage, à la solution de ce problème. Ce sera rendre en même service à la France, où le système employé par l'Angleterre ne peut tarder à s'introduire, aussi tôt que l'épreuve qu'il va subir en aura constaté les bons résultats. Le chancelier de l'échiquier vient d'appeler à surveiller l'exécution de cette réforme M. Rowland Hill, qui en a été le promoteur. C'est la plus belle récompense qu'un citoyen puisse recevoir. Faut-il ajouter, comme pour faire ombre à ce tableau, que M. Piron, sous-directeur des postes, qui avait pris l'initiative d'un plan semblable, au lieu de voir son travail accueilli, comme il méritait de l'être, a été menacé d'une destitution. —(Courier fran.)

—Le bruit a couru à Londres que si les embarras de la bourse se prolongeaient, on aurait recours à une émission de billets d'une livre sterling. C'est ce qui sera probablement fait par un ordre du conseil si les demandes d'espèces en or adressées à la banque ne cessent pas. Nous avons de la peine à comprendre pourquoi on n'a pas eu recours plutôt à ce moyen. En Irlande et en Ecosse, la circulation des billets d'une livre sterling est autorisée. Elle est prohibée en Angleterre, au grand détriment du commerce et de l'industrie.

—Voici une grande nouvelle. Le prétendant de Strasbourg, le héros du tournoi d'Eglinton, M. Louis Bonaparte, a un concurrent dans sa famille. Un fils de Jérôme vient de déclarer officiellement, aux eaux de Bade, ses prétentions à la succession impériale de Napoléon. Ce nouvel aspirant, qui s'explique du reste avec beaucoup de liberté sur le compte de son cousin, veut, dit-on, renouveler l'expérience de Strasbourg. Il a envoyé déjà des émissaires dans cette ville, pour préparer les voies à un coup de main semblable à celui de M. Louis Bonaparte. Pour peu que la contagion gagne, nous ne tarderons pas probablement à apprendre qu'un troisième neveu de l'empereur est aussi sur les rangs. Pourquoi pas ?

—Le Morning-Post nous tient au courant de tous les faits et gestes du prince Louis Napoléon. Voici, dit ce journal, les costumes que le prince portait dans les fêtes d'Eglinton. Costume de matin : Une cuirasse d'acier poli ; au-dessus, une cotte de cuir garnie de satin cramoisi ; un casque à visière en acier poli, surmonté d'un magnifique panache en plumes blanches, bas de soie blancs et bottes brunes. Costume de soir : Une robe de velours foncé, chemise et manches de satin cramoisi, un ceinturon d'épée doré et une écharpe venant se joindre au ceinturon ; bonnet de velours cramoisi avec une plume jaune retenue par une aigrette en diamants, et tombant gracieusement sur l'épaule gauche ; bas couleur de chair ; bottines rouges avec un lacet en or. Le vicomte de Persigny, qui accompagne le prince, avait aussi un très-beau costume, qu'il portait avec beaucoup de grâce.

ESPAGNE.

Convention conclue entre le capitaine-général des armées nationales don Baldomero Espartero et le lieutenant-général don Raphaël Maroto.

Art. 1er. Le capitaine-général don Baldomero Espartero s'empresse d'accomplir sa promesse et s'engage formellement à proposer aux cortès la concession ou la modification des feux.

Art. 2. Seront reconnus les emplois, grades et décorations des généraux, chefs, officiers et autres individus dépendant de l'armée commandée par le lieutenant-général don Raphaël Maroto, lequel indiquera les armes auxquelles ils appartiennent. Il leur sera loisible de continuer à servir en défendant la constitution de 1837, le trône d'Isabelle II, et la régence de son auguste mère, ou bien de se retirer dans leurs foyers s'ils veulent quitter le service.

Art. 3. Ceux qui adopteront la première condition de rester au service, seront placés dans les corps de l'armée, soit affectivement, soit en qualité de surnuméraires, selon l'ordre d'inscription dans le tableau des inscriptions de leur armée.

Art. 4. Quant à ceux qui préféreront se retirer dans leurs foyers, les généraux et brigadiers auront le droit de choisir leur résidence ; ils y jouiront du traitement alloué à leur grade par le règlement ; les chefs et les officiers obtiendront congé illimité ou leur retraite, selon les règlements. Si quelque individu de ces classes désire obtenir un congé temporaire, il le sollicitera de l'inspecteur de son armée. Ce congé pourra même être donné pour l'étranger, et dans ce cas la demande devra être adressée au capitaine-général don Baldomero Espartero, qui délivrera le passeport en même temps qu'il demandera l'approbation de S. M.

Art. 5. Ceux qui demanderont un congé temporaire pour l'étranger ne pouvant, d'après les ordonnances royales, percevoir leur traitement jusqu'à leur retour, le capitaine-général don Baldomero Espartero leur fera payer quatre mois de ce traitement, en vertu des facultés dont il est revêtu. Cet article sera applicable à toutes les classes, depuis le général jusqu'au sous-lieutenant inclusivement.

Art. 6. Les articles précédents seront applicables à tous les employés civils qui se présenteront dans les douze jours de la ratification de la présente convention.

Art. 7. Si les divisions de Navarre et d'Alava se présentent en la même forme que les divisions castillanes, biscayennes et guipuzcoanes, elles jouiront de concessions stipulées dans les articles précédents.

Art. 8. Les paires d'artillerie, les dépôts d'armes, d'habillements et de vivres, qui sont sous les ordres ou à la disposition du général Maroto, seront remis au capitaine-général don Baldomero Espartero.

Art. 9. Les prisonniers appartenant aux corps des provinces de Biscaye et de Guipuzcoa, et ceux des corps de la division castillane, qui se conformeront en tout aux articles de la présente convention, seront mis en liberté, et jouiront des avantages accordés aux autres articles. Ceux qui n'y consentiront pas continueront à être traités comme prisonniers de guerre.

Art. 10. Le capitaine-général don Baldomero Espartero exposera au gouvernement, pour que celui-ci l'expose aux cortès, la considération que méritent les veuves et orphelins de ceux qui sont morts dans la présente guerre, et qui ont appartenu aux corps compris dans la présente convention, laquelle a été ratifiée au quartier-général de Bergara, le 31 août 1839.

Le duc de la VICTOIRE.

RAFAEL MAROTO.

Pour copie :

DU C de la VICTOIRE.

PORTUGAL.—La question de la traite des noirs était depuis longtemps un sujet de dissidence entre l'Angleterre et le Portugal ; cette question a pris aujourd'hui un caractère de haute gravité. On sait qu'un bill fut proposé le 8 mars, ayant pour but d'autoriser la marine anglaise à courir sus aux navires portugais convaincus ou suspects de faire la traite des noirs.

La nouvelle de cette mesure produisit à Lisbonne une vive sensation. Le cabinet portugais, désespérant de pouvoir jamais s'entendre avec le cabinet britannique, a pris le parti d'en appeler aux grandes puissances. Dans le manifeste qu'elle leur a adressé à ce sujet, la reine dona Maria expose les droits qu'a le gouvernement portugais à faire lui-même la police de sa marine, puisqu'il a spontanément aboli la traite. Ce gouvernement repousse de toutes ses forces la visite et la capture de ses navires dans de certaines latitudes.

—L'article séparé, du 11 septembre de la même année, déclare en outre que cette convention restera en vigueur pendant quinze ans, à partir du jour où le trafic des esclaves sera aboli par S. M. T. F., dans le cas où les deux couronnes ne pourraient pas s'accorder sur un nouveau traité.

" S. M. ayant, par le décret du 10 décembre 1836, spontanément aboli ce trafic dans toutes les possessions portugaises, il est évident que la convention du 28 juillet 1817 doit rester en vigueur jusqu'au 10 décembre 1851, le traité convenu entre M. le vicomte de Sa da Bandeira, ministre des affaires étrangères de S. M. T. F., et lord Howard de Walden, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. B., n'ayant pu être signé par ces plénipotentiaires à cause du départ de ce dernier pour Londres le 22 mai 1838.

" La mesure proposée au parlement par le gouvernement britannique est non-seulement contraire à la convention additionnelle susdite, mais elle est aussi une confession solennelle de ce que le gouvernement ne se croit pas autorisé par les traités à faire capturer les navires portugais au sud de l'Equateur, et par conséquent elle prouve que les prises faites jusqu'à présent par les croisières anglaises ont été illégales.

" Cette mesure est d'autant plus injuste qu'elle est prise au moment même où le gouvernement portugais vient de mettre à exécution les ordres les plus rigoureux pour faire cesser le trafic des esclaves dans toutes ses possessions d'Afrique. L'efficacité de ces mesures a été reconnue publiquement par le rapport du ministre des affaires étrangères aux chambres du Brésil, et est prouvée jusqu'à l'évidence par les prises faites par les croisières portugaises, parmi lesquelles il y a le brick Maria-Virginia, capturé par le schooner de guerre portugais Fuyal, et entré dernièrement dans le Tage.

" Cette mesure doit être de la plus grande importance aux yeux de tous les gouvernements des deux mondes, car elle est une violation flagrante du droit des gens et l'attaque la plus directe à la souveraineté et aux droits imprescriptibles de la couronne d'une monarchie indépendante, le manque de consentement à un traité quelconque ne pouvant jamais être remplacé par la décision d'un corps législatif d'une nation étrangère.

" Le temps ne permet pas de présenter un exposé étendu de cette agression injuste et non provoquée du gouvernement britannique, et contre laquelle la reine a ordonné à son ministre résident à Londres de protester de la manière la plus formelle. S. M., résolue à soutenir ses droits et la dignité de sa couronne, a cru devoir s'adresser aux puissances signataires du congrès de Vienne, comme les fermes soutiens de l'équilibre européen et les garants de la déclaration faite dans ce congrès, savoir : que la détermination de l'époque où le trafic des esclaves devra cesser universellement serait un objet de négociation entre les puissances ; ce qui exclut toute idée de l'obtenir par des moyens coercitifs.

" S. M. la reine, confiante par ces considérations dans l'esprit de justice et d'impartialité qui dirige le gouvernement de S. M. le roi... m'ordonne d'en appeler sur la façon de procéder offensive et inouïe du gouvernement britannique, et à l'égard de l'usage de la force contre un peuple indépendant, amie et fidèle alliée pendant un espace de plus de quatre siècles, sans aucune interruption.

" Baron de RIBEIRA SARBOSA. "

(Diário do Governo.)

REVOLUTION A ZURICH.—Voici quelques détails sur les événements qui viennent de se passer à Zurich :

" Dans la nuit du 5 au 6, de nombreuses troupes de paysans s'étaient rassemblées sous les murs de la ville, demandant que le canton de Zurich se retirât du concordat de 1813 ; que le conseil exécutif s'engageât à ne réclamer en aucun cas l'assistance fédérale.

Le 6 au matin, une de ces bandes pénétra dans la ville et engagea avec un corps de milice qui se trouvait sous les armes un combat à la suite duquel, n'étant pas en forces, elle fut contrainte d'évacuer la ville. Dans cette échauffourée, une quinzaine de personnes furent tuées, entre autres M. Heyetschweiler, membre du conseil exécutif, qui s'efforçait de rétablir la paix.

Après ces scènes affligeantes, le conseil exécutif s'empressa de consigner toutes les milices dans leurs casernes, et de confier à la garde bourgeoise les postes qu'elles occupaient. En même temps, il fit publier la proclamation suivante :

" Le conseil exécutif ayant été informé par de nombreux rapports de la grande agitation et de la fermentation qui ont été causées par le faux bruit que le conseil exécutif aurait appelé des troupes fédérales, se croit obligé, par des considérations relatives au bien-être du canton, et dans le but de calmer le peuple, de donner l'assurance positive que des troupes étrangères n'ont pas été appelées, et qu'il n'y en a aucune en marche pour se rendre à Zurich.

" Le conseil exécutif déclare, en outre, qu'il a remis toute l'affaire entre les mains du grand conseil, et qu'il ne doute pas que cette autorité ne prenne des résolutions propres à rétablir la tranquillité et la paix publique dans le canton. "

" Cette proclamation ne produisant aucun résultat, et le nombre des paysans insurgés qui envahissaient la ville avec le projet de se venger de la milice devenant de plus en plus grand, le conseil exécutif s'est décidé à faire ce qu'on demandait de lui. Il s'est dissous, et ses membres se sont spontanément constitués en conseil d'état fédéral. On a procédé par voie d'élection au remplacement de celui qui avait été tué et d'un autre qui avait donné sa démission.

" Cette dernière mesure paraît avoir rétabli un peu de calme dans la ville. Au départ du courrier la garde bourgeoise maintenait le bon ordre. Les paysans, dont le nombre, il est vrai, continuait à augmenter, fraternisaient avec elle et ne se livraient à aucun désordre. Leur fureur contre la milice semblait même se calmer. On avait fait quitter la ville à cette dernière.

" Dans la journée du 6, la diète qui, comme l'on sait, tient en ce moment ses séances à Zurich, n'avait pu se réunir, et quelques-uns de ses membres annonçaient même l'intention de quitter la ville et de se retirer à Baden. "

—Le Capitole juge ainsi la conduite des journaux révolutionnaires au sujet de l'affaire de Zurich :

" Un docteur allemand, M. Strauss, a publié un livre dans lequel il révoque en doute non seulement la divinité, mais l'existence même de Jésus-Christ. Voici que le gouvernement du canton de Zurich, ayant à choisir un professeur de théologie pour l'é-

seignement de la religion du Christ, a été porter son choix tout justement sur ce docteur qui enseigne que le Christ n'exista jamais.

Il y a cent fois plus de dignité chez le paysan qui se révolte pour défendre la religion de ses pères que chez le magistrat qui, ayant lu quelques vieux numéros du Constitutionnel, a fini par ne plus comprendre que la faculté de croire et de priver est la première et la plus incontestable de toutes les libertés.

—Les journaux hollandais annoncent que le roi Guillaume vient de nommer commandeur de l'ordre du Lion néerlandais le sultan de Djocokarta, dont le nom est fort peu court, car il s'appelle Hamankoeboewonsenopattallogonyabgurrachmansaydinpanotogomado, 56 de nom.

—On lit dans l'Indicateur marseillais du 4 septembre :

" L'un des fils de l'ex-roi de Naples, Lucien Murat, citoyen et négociant aux Etats-Unis, est descendu à la Phôtel Beauveau. Il vient de Paris et va s'embarquer pour Florence. "

—L'Irène, bâtiment russe, a naufragé sur les côtes de l'Abasie ; l'équipage, composé de 33 personnes, a péri, ainsi que toute la cargaison. Une jeune femme, Stéphanowa, qui allait rejoindre son mari dont elle était séparée depuis trois ans, s'est attachée à un débris de mât et a été jetée sur la plage. Parmi les personnes qui l'ont recueillie était son mari, lieutenant de cosaques.

RUSSIE.—ST-PETERSBOURG, 3 septembre.—L'empereur est arrivé au camp de Borodino dans la nuit du 28 au 29 août.

(Gazette d'état de Prusse.)

LE CAMP DE BORODINO.

On écrit de Saint-Petersbourg, le 3 septembre : " Le bruit qui a couru depuis quelque temps que les troupes russes réunies au camp de Borodino devaient servir ultérieurement à la réalisation de quelque combinaison politique semble maintenant recevoir une pleine confirmation. L'empereur vient d'ordonner que ces troupes, dont les manœuvres ne dureront que six jours, au lieu de retourner, suivant les instructions antérieures, dans leurs cantonnements respectifs, se dirigeront en deux parties, dont l'une se rendra à Kiew, afin de servir de réserve à l'armée du midi dans le cas où une invasion de l'empire ottoman aurait lieu, et l'autre ira s'échelonner sur les frontières occidentales du royaume de Pologne. "

" Selon les détails donnés par les journaux officiels, les forces assemblées au camp de Borodino se composent de soixante-dix bataillons d'infanterie, cent quatre-vingt escadrons de cavalerie régulière, quarante régiments de cosaques et douze demi-brigades d'artillerie, ce qui, d'après ces feuilles, formerait un effectif total de cent quarante mille hommes et trois cents bouches à feu.

" Le camp sera commandé par l'empereur Nicolas en personne, qui a choisi pour chef de son état-major M. le général prince de Tschernichef. Les principaux corps de troupes régulières sont placés sous les ordres des felds-marchaux Paskiewitch et Wittgenstein et du général Yermoloff. — Le grand-duc héritier du trône, en sa qualité d'ataman-général des cosaques, prendra le commandement des vingt régiments de cosaques, et le duc de Leuchtenberg celui d'une brigade de hussards. — Les lieutenants généraux comte Krentz, comte Orloff, baron de Rudiger, baron de Roto, Nikitine, Kaissaroff, Denissov, Bronewsky et Yeffrenow commanderont des subdivisions.

" Dans la matinée du jour de la grande revue qui terminera les manœuvres, l'empereur posera la première pierre d'une colonne commémorative de la bataille de Borodino (1812), et, à cette occasion, il haranguera toutes les troupes assemblées, en présence desquelles le service divin sera célébré en plein air avec la plus grande pompe. "

—On écrit de Moscou, le 29 août :

" La reconstruction du palais impérial du Kremlin, qui a commencé le printemps dernier, et qui est confiée à M. le baron de Bode, l'un des architectes de la couronne, marche, grâce à l'immense nombre d'ouvriers qui y travaillent, avec une activité extrême, et tout porte à croire qu'avant la saison rigoureuse le nouveau palais sera monté jusqu'au toit. "

—On dit qu'une vaste conspiration a été découverte dans un corps russe marchant vers la Pologne. Cinq cents officiers auraient été arrêtés d'un seul coup, et d'autres l'auraient été ensuite. L'objet des conspirateurs était de s'emparer d'un nombre de forteresses en Pologne, et de faire soulever les Polonais, tandis qu'une partie de l'armée était occupée à la grande revue de Borodino.

PRETENDANT AU TRÔNE DE MAHMOUD.—Il vient d'apparaître un prétendant au trône de Mahmoud, dans la personne de Nadir Bey, qui se prétend fils de Mustapha IV, frère aîné et prédécesseur de Mahmoud, par une femme de son harem, qui échappa, étant enceinte de lui, lors du massacre des femmes de Mustapha.

Nadir, après avoir servi dans l'armée turque en Moldavie, puis dans l'armée russe en Pologne, ensuite dans l'armée turque lors de la dernière guerre avec la Russie, remplit divers emplois civils, passa au service du pachà d'Egypte, et enfin entra au service de la Turquie et fut nommé commandant des troupes de Silistrie. De Silistrie il retourna à Constantinople, et enfin se rendit à Malte, d'où il se détermina à écrire à son oncle pour lui révéler le secret de sa naissance, et réclamer ses droits ; mais Mahmoud étant mort, il a écrit au sultan régnant et attend une réponse.

PEINTURES A L'HUILE.

A VENDRE.—Quinze morceaux originaux de l'Ecole Vénitienne, sujets religieux la plupart, dont plusieurs sont d'un grand mérite, et parmi lesquels se trouvent un Annonciation, un St-François, un St-Joseph, un Triomphe de la Religion, une Charité et plusieurs Madones et une Bataille de Cavalerie ancienne, &c. &c.

HENDERSON & Co., Quai de Mont.

14 août 1839.

LE plus haut prix donné pour GRAINE DE LIN par HENDERSON & Co., Quai de Mont.

Québec, 20 septembre 1839.

LE plus haut prix donné pour les vieux SOUS par J. H. GAMBRETH, à sa Fonderie, rue St-Paul, en face du nouveau Marché. Québec, 8 avril 1839.

ARROW-ROOT supérieur, tout nouvellement reçu en droiture de la Bermude.

—AUSSI.—Une caisse véritable eau de Cologne, tout nouvellement reçue de la maison de JEAN-MARIE FARINA, de Cologne, et à vendre chez

BEGG & URQUHART, Rue St-Jean, n. 13, et rue Notre-Dame, n. 8.

13 juin 1839.

QUEBEC

JEUDI, 17 OCTOBRE 1839.

ARRIVEE DU NOUVEAU GOUVERNEUR GENERAL ET DU NOUVEAU COM-MANDANT EN CHEF.

On apprit à Québec hier matin que le vaisseau de S. M. la Pique, ayant à bord leurs Excellences le très-honorable C. P. Thomson, gouverneur-général des Canadas, et lieutenant-général sir Richard D. Jackson, commandant en chef de l'armée dans ces provinces, avec leurs suites respectives, dont le départ de Portsmouth le 12 septembre avait été annoncé par nous avant-hier, était arrivé la veille au soir devant l'Islet.

Le vent étant à l'ouest, le bateau à vapeur le Canada fut aussitôt expédié, par ordre de sir James Macdonnell, à sa rencontre, et à 5 heures du soir, le Canada reparut derrière la Pointe Lévi sans que la Pique, une garde d'honneur descendit au quai, suivi du général Macdonnell, de son état-major et de son escorte, dans l'idée que leurs Excellences étaient à bord. Mais il n'y avait que M. Murdoch, secrétaire civil du gouverneur général, et l'un des aides-de-camp. Le Canada avait laissé la Pique au-dessus de l'Isle-aux-Grues.

Cette après-midi, à 3 heures, la Pique est arrivée dans le port.

Leurs Excellences ne débarqueront que demain. Nous apprenons que Son Excellence le gouverneur-général doit être assermenté à Québec et tenir un lever en cette ville avant de visiter les parties supérieures de son gouvernement. La cérémonie de l'installation aura probablement lieu demain.

Les bruits que l'on a fait courir, d'après lesquels le gouverneur-général irait résider dans le Haut-Canada, tandis que le Bas-Canada serait administré par M. le juge en chef Stuart, ne méritent proprement aucune attention, non plus que les autres projets qu'on prête à Son Excellence. Il est à présumer qu'elle verra et jugera pour elle-même avant de prendre aucune détermination.

Nous continuons ailleurs nos extraits des journaux apportés par le Liverpool.

NOUVELLES DE LA CHINE.—Les journaux de New-York de samedi soir publient des nouvelles de Canton jusqu'au 2 juin, et de Macao jusqu'au 4, apportées par le navire Panama. L'affaire de l'opium avait atteint sa catastrophe locale, dit le Commercial Advertiser; reste maintenant à voir ce que fera le gouvernement britannique. Le capitaine Elliott, surintendant du commerce anglais, après avoir lancé le 22 mai une proclamation adressée aux résidents de sa nation, laissa Canton pour Macao le 24, avec eux et la plupart des autres résidents étrangers. Tous les consuls étrangers étaient partis pour Macao. Il n'eût resté à Canton que quelques marchands américains.

Le capitaine Elliott avait notifié un bâtiment, l'Ariel, pour porter des dépêches pour l'Angleterre et Kowser sur la mer Rouge, d'où elles devaient être envoyées par l'isthme de Suez. L'Ariel, parti de Macao le 29 mai, passa à Angier le 6 juillet.

LA DEBACLE.—A l'exemple de la Banque des Etats-Unis et des autres banques de Philadelphie, toutes celles de la Pensylvanie, ainsi que celles de Providence et de Baltimore, ont suspendu leurs paiements en espèces. Ce n'est probablement là que le commencement de la fièvre.

COMMERCE DES ESCLAVES.—Il n'y a qu'à qu'on plus que les portuages et quelques pirates des Etats-Unis, auxquels les autorités semblent convoquer, qui se livrent à ce commerce horrible.

On sait que le brick de guerre anglais Buzzard amena, il y a quelque temps, à New-York deux négriers américains, pris sur la côte d'Afrique en contravention flagrante aux lois et aux traités, pour les livrer aux autorités américaines. Mais quoique les lois américaines assimilent la traite des noirs à la piraterie, il paraît que le gouvernement des Etats-Unis a refusé d'exercer aucune juridiction sur des bâtiments pris en contravention à ces lois sous son propre pavillon, et les négriers capturés vont être envoyés à la Jamaïque.

On voit par un document officiel, publié par ordre du parlement, que les croiseurs anglais ont capturé l'année dernière 43 négriers sous pavillon portugais. Nous donnons ailleurs le manifeste adressé à tous les gouvernements des deux mondes, par la petite reine de Portugal, contre les mesures adoptées par le gouvernement anglais pour supprimer cet infâme trafic exercé par ses sujets, lorsque son propre gouvernement ne veut ou ne peut pas le faire. Pendant que les Etats-Unis et toutes les autres puissances maritimes se soumettent sans murmurer à ces mesures ou y applaudissent, il est plaisant de voir la fille de don Pedro, placée sur le trône de Portugal par une poignée d'aventuriers anglais, le prendre sur un ton si haut vis-à-vis de l'Angleterre.

Mais voici le sublime du ridicule. Un journal de Lisbonne, le Procurador do Povo, (l'Avocat du Peuple), du 2 septembre, exhale en ces mots sa rage impuissante et sa folle pétulance: "Les nations, dit-il, ne doivent pas se mesurer par le nombre de leurs habitants ou par l'étendue de leur territoire. C'est par son courage que Bonaparte a fait ses conquêtes et a voulu briser le bouclier qui rendait le Portugal invulnérable. Ce fut le peuple, sans le secours de personne autre, ce fut le peuple d'Oliha qui poussa le cri d'indépendance, et bientôt après, le Portugal devint indépendant, et Napoléon fut vaincu. Le nom seul de Napoléon valait mille fois l'Angleterre. Napoléon n'est rien dans l'opinion des honnêtes gens, car tout ce qu'elle a de puissance et de grandeur a été acquis par la fraude, et tout ce qui est russe est sans valeur."

Quel est l'homme qui pourrait citer, sans le flétrir de son mépris, les barbares actions d'une nation dont le territoire pourrait disparaître sous les flots, nation qui alors serait errante et prosaïque? Nous ne pouvons attendre rien autre de l'Angleterre; elle protège les nègres, afin de pouvoir se les procurer gratis. Elle désire nous protéger, afin de nous détruire; mais qu'elle n'oublie pas que Bonaparte lui-même a échoué dans cette œuvre. Angleterre, tiens-toi prête, car avant dix ans tu seras placée entre deux feux, et tu viendras implorer quelques gouttes de l'eau du Tage pour te rafraîchir un peu au milieu des guerres civiles."

Voici quelque chose de plus curieux encore, s'il se peut; on a fait circuler à Lisbonne la déclaration suivante:

"Je soussigné déclare qu'à la première insulte que sera faite au pavillon portugais par un bâtiment quelconque de la marine anglaise, dès ce moment je jure haine et guerre éternelle aux Anglais et à leur commerce, en offrant à commander comme capitaine on à servir comme matelot sur le premier corsaire qui sera armé. Je jure également à la première nouvelle qui me parviendra d'une insulte faite au pavillon de Portugal par les Anglais, de brûler sur la place publique tous les effets et habillements de manufacture anglaise. Je jure aussi haine éternelle à tous ceux qui se montreront favorables aux Anglais, les-

quels méritent d'être exécutés plus encore que les jacobins des anciens jours.

(Signé) "JOAO PEDRO SANTA CLARA DA SILVA LEMOS."

LE CANADA ET LES ETATS.—Nous croyons rendre service à ceux qui ont été trompés ou qui pourraient l'être encore, par les déclamations au sujet de "l'immensurable prospérité des Etats-Unis," en publiant l'extrait suivant d'une lettre particulière écrite par un de nos plus ardents "patriotes" canadiens, réfugié sur la terre de la liberté et de la sympathie, et qu'une triste expérience paraît avoir bien désillusionné:

(Extrait d'une lettre particulière de Buffalo du 30 septembre.)

".....J'ai été cruellement trompé dans le choix que l'on m'a induit à faire de cette place. Buffalo dans le court espace de 25 ans acquis l'apparence, l'importance et la population d'une grande ville commerciale. Sa position au pied du lac Erie en fait le principal entrepôt du vaste Ouest, qui est un vrai aimant où vont s'engouffrer une immense population et une quantité prodigieuse de marchandises de toutes les parties du monde. Mais ici comme par tous les Etats, les spéculations bornées, encouragées par un système de crédit sans bornes, ont plongé toutes les branches de la société dans un dilemme dont plusieurs années les tireront à peine. Le système de crédit a cessé subitement, et un nombre infini de commerçants de tous grades a été écrasé par cette résolution subite. D'un autre côté un millier de banques ont failli et ont entraîné dans leur chute un nombre infini de capitalistes à qui il ne reste que des regrets ou plutôt le dépit de s'être laissé surpasser en yankeism. Ces causes ont détruit la confiance publique. Les capitalistes retiennent leurs capitaux; les cultivateurs ne disposent de leurs produits abondants que pour argent comptant, et comme il n'y a que les monopoles favorisés des banques, ou les banques elles-mêmes, qui aient de l'argent, ils s'emparent de tous les produits et font disparaître toute honnête compétition. C'est à ces causes qu'est dû le prix élevé de la farine malgré des récoltes d'une abondance sans exemple. Jamais l'argent n'a été aussi rare en Canada qu'il l'est ici. Les banqueroutes augmentent d'une manière alarmante. Les marchands sont découragés, tout languit non-seulement ici, mais par tout le pays. Un article rare ici et qui a même, je puis le dire, disparu entièrement, c'est la sympathie. Depuis que les spéculateurs en perspective sur les terres du Canada ont découvert qu'ils pouvaient ne s'emparer d'un nouveau Texas aussi facilement qu'ils avaient ravi le premier au Mexique, leur patriotisme, leur désir de disséminer les principes démocratiques, et de procurer à leurs voisins le bonheur des institutions libres, a disparu....."

(Correspondance de Montréal de la Gazette de Québec.)

Montréal, mardi soir, 15 octobre.

"Le brouillard était si épais ce matin que la Princesse Victoria n'a pu descendre qu'après midi. Elle s'en est retournée alors avec la malle d'ici, et est revenue sans la malle américaine. Il est douteux que celle-ci arrive ce soir, attendu que le bateau à vapeur de Whitehall, qui a dû être aussitôt détenu par le brouillard, n'était pas arrivé à Saint-Jean à une heure avancée de la journée.

"Je crois qu'il n'y a aucun fondement au bruit apporté par le Courier, de l'incendie de Cobourg."

(Correspondance de Montréal de la Gazette de Québec.)

Montréal, mardi soir, 15 octobre.

"Le brouillard était si épais ce matin que la Princesse Victoria n'a pu descendre qu'après midi. Elle s'en est retournée alors avec la malle d'ici, et est revenue sans la malle américaine. Il est douteux que celle-ci arrive ce soir, attendu que le bateau à vapeur de Whitehall, qui a dû être aussitôt détenu par le brouillard, n'était pas arrivé à Saint-Jean à une heure avancée de la journée.

"Je crois qu'il n'y a aucun fondement au bruit apporté par le Courier, de l'incendie de Cobourg."

(Correspondance de Montréal de la Gazette de Québec.)

Montréal, mardi soir, 15 octobre.

"Le brouillard était si épais ce matin que la Princesse Victoria n'a pu descendre qu'après midi. Elle s'en est retournée alors avec la malle d'ici, et est revenue sans la malle américaine. Il est douteux que celle-ci arrive ce soir, attendu que le bateau à vapeur de Whitehall, qui a dû être aussitôt détenu par le brouillard, n'était pas arrivé à Saint-Jean à une heure avancée de la journée.

"Je crois qu'il n'y a aucun fondement au bruit apporté par le Courier, de l'incendie de Cobourg."

(Correspondance de Montréal de la Gazette de Québec.)

Montréal, mardi soir, 15 octobre.

"Le brouillard était si épais ce matin que la Princesse Victoria n'a pu descendre qu'après midi. Elle s'en est retournée alors avec la malle d'ici, et est revenue sans la malle américaine. Il est douteux que celle-ci arrive ce soir, attendu que le bateau à vapeur de Whitehall, qui a dû être aussitôt détenu par le brouillard, n'était pas arrivé à Saint-Jean à une heure avancée de la journée.

"Je crois qu'il n'y a aucun fondement au bruit apporté par le Courier, de l'incendie de Cobourg."

(Correspondance de Montréal de la Gazette de Québec.)

Montréal, mardi soir, 15 octobre.

"Le brouillard était si épais ce matin que la Princesse Victoria n'a pu descendre qu'après midi. Elle s'en est retournée alors avec la malle d'ici, et est revenue sans la malle américaine. Il est douteux que celle-ci arrive ce soir, attendu que le bateau à vapeur de Whitehall, qui a dû être aussitôt détenu par le brouillard, n'était pas arrivé à Saint-Jean à une heure avancée de la journée.

"Je crois qu'il n'y a aucun fondement au bruit apporté par le Courier, de l'incendie de Cobourg."

(Correspondance de Montréal de la Gazette de Québec.)

Montréal, mardi soir, 15 octobre.

"Le brouillard était si épais ce matin que la Princesse Victoria n'a pu descendre qu'après midi. Elle s'en est retournée alors avec la malle d'ici, et est revenue sans la malle américaine. Il est douteux que celle-ci arrive ce soir, attendu que le bateau à vapeur de Whitehall, qui a dû être aussitôt détenu par le brouillard, n'était pas arrivé à Saint-Jean à une heure avancée de la journée.

"Je crois qu'il n'y a aucun fondement au bruit apporté par le Courier, de l'incendie de Cobourg."

(Correspondance de Montréal de la Gazette de Québec.)

Montréal, mardi soir, 15 octobre.

"Le brouillard était si épais ce matin que la Princesse Victoria n'a pu descendre qu'après midi. Elle s'en est retournée alors avec la malle d'ici, et est revenue sans la malle américaine. Il est douteux que celle-ci arrive ce soir, attendu que le bateau à vapeur de Whitehall, qui a dû être aussitôt détenu par le brouillard, n'était pas arrivé à Saint-Jean à une heure avancée de la journée.

"Je crois qu'il n'y a aucun fondement au bruit apporté par le Courier, de l'incendie de Cobourg."

(Correspondance de Montréal de la Gazette de Québec.)

Montréal, mardi soir, 15 octobre.

"Le brouillard était si épais ce matin que la Princesse Victoria n'a pu descendre qu'après midi. Elle s'en est retournée alors avec la malle d'ici, et est revenue sans la malle américaine. Il est douteux que celle-ci arrive ce soir, attendu que le bateau à vapeur de Whitehall, qui a dû être aussitôt détenu par le brouillard, n'était pas arrivé à Saint-Jean à une heure avancée de la journée.

"Je crois qu'il n'y a aucun fondement au bruit apporté par le Courier, de l'incendie de Cobourg."

(Correspondance de Montréal de la Gazette de Québec.)

Montréal, mardi soir, 15 octobre.

"Le brouillard était si épais ce matin que la Princesse Victoria n'a pu descendre qu'après midi. Elle s'en est retournée alors avec la malle d'ici, et est revenue sans la malle américaine. Il est douteux que celle-ci arrive ce soir, attendu que le bateau à vapeur de Whitehall, qui a dû être aussitôt détenu par le brouillard, n'était pas arrivé à Saint-Jean à une heure avancée de la journée.

HAUT-CANADA.—Voici le bruit rapporté par le Courier de Montréal de mardi matin, auquel notre correspondant dit, dans sa lettre du soir du même jour, qu'il croit qu'il n'y a pas de fondement. "Le bruit courait hier au soir que les sympathisateurs avaient traversé le lac Ontario et brûlé presque toutes les maisons de Cobourg. On disait que la distillerie et l'habitation de M. Calcott et une douzaine d'autres maisons avaient seules échappé. Le bruit courait aussi qu'il avait été fait, la même nuit, une tentative sans succès pour brûler Port-Hope. Nous donnons ces bruits comme nous les avons entendus."

(Correspondance des Trois-Rivières de la Gazette de Québec.)

L'arrivée du steamer Liverpool a fait ici sensation. Le Canada est destiné aux grandes nouvelles. Naguère cette malheureuse province, pour ses gros péchés, ne devait être régie que sous la férule militaire. Mais qui a dit pour nous un peccavi à la mère-patrie, puisque le 17 du mois dernier deux gouverneurs ont fait voile pour nos parages, un civil, un militaire? C'est un bêt de plus. Mais le comique de cette affaire est la disposition suivante: Aussitôt que M. Thomson sera arrivé, il monte tout de suite dans le Haut-Canada, l'honorable James Stuart gouvernera temporairement la province durant son absence. C'est ici un arrangement arrêté, certain, positif. Chacun depuis long-temps prend les événements sur le bon côté: Il s'en amuse.

Le public est vexé indignement; les commissaires, nonobstant qu'il y ait £3000 de votés pour reconstruire le pont sur le St. Maurice, n'en font rien. Pourquoi le gouvernement nommé-il des personnes si peu actives? ne devraient-elles pas être immédiatement remplacées par de plus actives? ces messieurs comptent pour rien de faire souffrir une population de 15,000 qui a un besoin indispensable de ce pont.

TROUVAILLE MYSTERIEUSE.—M. Holt, marchand à la Basse-ville de Québec, a trouvé récemment dans le grenier de son hangar qui servait autrefois de dépôt pour les effets appartenant à la compagnie de la Baie d'Hudson, un livre scellé et quatre paquets également scellés; sur le premier on lit, en anglais, une suscription de la teneur suivante:

"Ce livre contient des copies de lettres, mémoires, etc., la propriété de Jonathan Ruds-dell, maintenant de Montréal, et ci-devant de la Louisiane et des pays sauvages. Je prie que les écrits originaux, etc., ci-inclus soient brûlés dans le cas de ma mort, et je supplie très-instamment quiconque serait disposé à rendre un service d'amitié à un de ses semblables, de confier aux flammes le livre tout entier, sans qu'il ait été lu ni ouvert, jusqu'à ce qu'il soit réduit en cendres.

"En foi de quoi j'ai signé le présent de mon nom, ce 27e jour de mai 1808.

(Signé:) "JONATHAN RUDSDSELL."

M. Holt conserve ce livre et ces paquets mystérieux, dans l'état où ils ont été trouvés, pour les remettre à leur propriétaire s'il existe encore, ou à quiconque aurait droit de les réclamer.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES.

13 Octobre.

Navire Frances, Armstrong, 17 Août de Liverpool, à J. Tibbetts, lest.

— John Francis, Cotter, 2 do. de Cork, à W. Price & Co. do. do. 2nd voyage.

Brick Mars, Younger, 31 do. de Beaumaris, à Sharples & Co. do. do.

14.

Navire Toronto, Morgan, 18 Août de Londres, pour Montréal, cargaison générale, 2d voyage.

— Dochfour, Thompson, 20 do. de Bristol, à Maitland & Co. lest, 2nd do.

— Wm. Dawson, Beveridge, 25 do. d'Alloa, à Gilmour & Co. charbon, do.

— Mary Caroline, Lawson, 30 do. de Liverpool, à Froste & Co. sel et charbon, do.

— Edmund, Dobson, 12 do. de Londres, à Price & Co. lest, do.

Barque Cyrus, Rae, 11 do. de Liverpool, à Price & Co. do.

— Thomas Ritchie, Thrift, 14 do. de Bridgewater, à Atkinson & Co. briques, 2nd voyage.

— Leonard Dobbin, Carpenter, 23 Sept. de Philadelphie, à Price & Co. lest.

— Pekin, Pyle, 9 Août de Londres, à Gilmour & Co. do. 2nd voyage.

Navire Connsbrook, Pollock, 31 Août de Belfast, à Price & Co. lest.

— Matthew Bell, Holt, 6 Sept. de Liverpool, à D. Burnett, cargaison générale.

Barque James Baillie, Simpson, 30 Août de Belfast, à G. H. Parke, lest.

— Fanny, Tacey, 8 do. de Londres, à Atkinson & Co. do. 2nd voyage.

— Royal Adelaide, Vivian, 17 do. de Milford, à Price & Co. do. 2d do.

— Venture, Wilson, 24 do. de Belfast, à H. N. Jones, do. 2nd do.

— Lamark, —, 1er Sept. de Liverpool, à G. B. Symes, do. do.

— Cato, Ormston, 9 do. de Lynn, à Pemberton, do. do.

— Amanda, Davis, 20 do. de Limerick, à Price & Co. do. 2d voyage.

Brick Margaret, Pae, 12 Sept. de Waterford, à Froste & Co. do. 2d voyage.

— British Queen, Tilley, 14 Août de Bristol, à Pemberton, do. 2d do.

— British Tar, Blenkham, 13 do. de Dublin, à do. do. 2nd do.

— Emma Zoller, Prowse, 16 do. de Dartmouth, à R. F. Maitland & Co. do. do.

Barque Bee, Mitchell, 16 Août de Hull, à Gilmour & Co. lest, 2nd voyage.

— Coriolanus, Smith, 10 do. de Cowes, à J. Thompson, do. do.

— Jamaica, Morton, 2 Sept. de Greenock, pour Montréal, cargaison générale, 10 passagers.

Brick Howard, Bartlett, 17 Août d'Exeter, pour Montréal, provisions.

— Lady Douglas, Teirman, 19th do. de Drogheda, à Pemberton, lest, 2nd voyage.

— Ann & Mary, Cunningham, 15 do. de Llanelly, à do. do. do.

— Amundale, Craig, 18 do. d'Aberdeen, à Heath & Co. do. do.

— Hero, Harrison, 21 do. d'Aberystwith, à Gilmour & Co. do. do.

— 574, Smith, 10 do. de Gloucester, à G. B. Symes, do. do.

— Queen, Hamilton, 1er Sept. de Liverpool, pour Montréal, cargaison générale.

— King William, Smith, 12 Août de Milford, à G. B. Symes, lest.

— Lango, Clark, 17 do. de Dunfries, à ordre, do. 2d voyage.

Navire Lanark, Simpson, 1er Sept. de Liverpool, à G. B. Symes, do. do.

15.

Navire Britannia, Atcheson, 22 Août de Liverpool, à J. Tibbetts, lest, 2nd voyage.

— Urgent, Nicholson, 17 do. de Londres, à Atkinson & Co. do. do.

Barque Irvine, Reed, 22 do. de Beaumaris, à Chapman & Co. do.

— Albion, Johnson, 1er Sept. de Baltimore, (Ireland,) à do. do. 2nd voyage.

— Indefatigable, Lister, 13 Août de Liverpool, à Sharples & Co. do. do.

— Malgave, Edmond, 7 do. de Londres, à Atkinson & Co. do. 2nd voyage.

— Apollo, Walker, 26 do. de Dundee, pour Montréal, cargaison générale.

— Alerica, Mackie, 18 do. de Liverpool, à J. Tibbetts, do. do.

— Hercules, Davidson, 20 do. d'Aberdeen, à Heath & Co. do.

Brick Stamper, Scour, 15 do. de Pwllheli, à Chapman & Co. do. 2nd voyage.

— Venus, Simmons, 14 do. de Liverpool, à Pemberton, sel.

— Sir W. Wallace, Alexander, 27 do. de Lancaster, à Price & Co. lest.

Goëlette Olive Branch, Boucher, 2 Oct. de Halifax, à Rodger, Dean & Co. do.

— Esperance, Gagnon, 26 Sept. de Halifax, pour Montréal, sucre, 4 passagers.

Deux petites goëlettes venant de Gaspé, l'une avec des huîtres, l'autre avec du poisson, à Châliouf. 16.

Goëlette Royal Sovereign, Spenir, 1er Oct. de la Baie St. George, à V. Humeil, poisson.

— Mary, Pettipas, 26 Sept. de Halifax, pour Montréal, sucre et poisson.

— Argus, Poirée, 2 Octobre, d'Arichat, à E. Baird, poisson.



DERNIERE SOIREE MUSICALE.

IL est respectueusement annoncé aux Amateurs de Musique qu'à la demande de plusieurs familles distinguées de cette ville

Mlle. ALBINA STELLA,

Prima Donna du Théâtre Royal San Carlos de Naples, La Scala à Milan, et plusieurs autres Théâtres d'Italie,

DONNERA SON DERNIER CONCERT

A L'HOTEL DE L'ALBION,

LE VENDREDI SOIR, 18 OCTOBRE.

A 8 heures,

Dans lequel elle sera assistée par

PLUSIEURS AMATEURS.

Pour les détails voir les Programmes.

PRIX D'ENTREE.—UNE PIASTRE.

Québec, 15 octobre 1839.

NOUVELLE COTE A LA POINTE LEVI.

Québec, 11 octobre 1839.

ON recevra jusqu'au 19 du courant des soumissions pour remplir, jusqu'à son niveau, de matériaux substantiels, la côte ci-dessus mentionnée, le remplissage devant être continué au fur et à mesure que le mur pour le soutenir avancera. L'ouvrage devra être fait sous l'inspection journalière des commissaires. On exigera de bonnes sûretés.

Wm. B. LINDSAY, Commissaire.

AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS seront reçues par les soussignés commissaires à Sherbrooke, jusqu'au 20 du courant, pour la bâtisse d'un Palais de Justice dans cette ville sur le site choisi et conformément à des plans et devis qu'on pourra voir chez SAMUEL BROOKS, écuier.

Sherbrooke, 1er octobre 1839.

EDWD. HALE, SAM'L BROOKS, HOLLIS SMITH, commissaires.

INSTITUTION MEDICALE DE QUEBEC.

LES cours s'ouvriront le LUNDI 18 NOVEMBRE, comme il suit:

Anatomie et Chimie, par J. DOUGLAS, Principes et pratique de la Médecine, J. PAINECHAUD, Matière Médicale et Botanique, J. ROWLEY, Chimie et Pharmacie, A. JACKSON, Accouchements, C. FREMONT.

Québec, 5 octobre 1839.

CHIRURGIEN DENTISTE.

SPOONER, associé du docteur W. SPOONER, étant arrivé à Québec, offre ses services professionnels aux Dames et Messieurs de Québec, et de ses environs.

Il se trouvera constamment à l'Hotel d'Albion, chambre No. 15, de 9 heures à midi, et de 2 heures à 5.

Il est bien connu de superbes dents minérales, brosses et poudre à dents, &c.

Québec, 16 septembre 1839.

PERDU OU EGARE,

UN BILLET pour TROIS CENTS LOUIS, daté du 30 juillet 1839, payable à quatrevingt-dix jours de sa date, en faveur de M. CHARLES GORTLEY, signé E. OLIVER. Quiconque aurait le dit billet en sa possession voudrait bien le remettre; le paiement en ayant été arrêté, il n'est d'aucune utilité à qui ce soit, autre que C. Gortley.

Québec, 11 septembre 1839.

AVIS PUBLIC.

TOUTES les personnes endettées envers PIERRE JULIEN, ci-devant de Québec, menuisier, maintenant absent de cette province, sont requises de payer sans délai et quel que soit le montant des sommes dues, et de présenter leurs comptes dûment attestés au dit P. Julien, écuier, ou au soussigné.

L. T. MACPHERSON, curateur aux biens de Pierre Julien.

Québec, 9 octobre 1839.

AVIS.

CEUX qui doivent à la succession de feu messire Ls. LELIEVRE, Ptre., ci-devant curé de la Baie St. Paul, sont requis de payer sans délai le montant de leurs comptes au soussigné, ou à Chs. P. HOUR, écuier, notai et au dit lieu, et ceux auxquels il est dû sont priés de présenter leurs comptes dûment attestés au dit Chs. P. HOUR, écuier, ou au soussigné.

AUG. AMIOT, exécuteur testamentaire.

Québec, 5 octobre 1839.